

Elu, ce samedi après-midi, maire de la nouvelle commune de Thizy-les-Bourgs, Michel Mercier a annoncé sa démission de la présidence du Conseil général du Rhône.



Seul candidat en lice pour l'élection de maire de la commune nouvelle de Thizy-les-Bourgs avec 54 voix sur 59. Michel Mercier a déclaré qu'il n'était plus président du Conseil général du Rhône, ceci dans le cadre du non-cumul des mandats. Michel Forissier, le 1er vice-président du conseil général, va assurer la présidence par intérim. « Je vais organiser l'élection du nouveau président d'ici un mois » a-t-il expliqué au Progrès

La commune nouvelle regroupe les anciennes communes de Bourg-de-Thizy, La Chapelle-de-Mardore, Mardore, Marnand et Thizy qui sont devenues des communes déléguées. Son chef-lieu est fixé à Thizy.

Michel Mercier avait laissé planer le doute depuis plusieurs semaines sur son éventuelle démission de la présidence du Conseil général du Rhône, poste qu'il occupait depuis le 2 février 1990 et qu'il aurait dû tenir jusqu'en 2014.